



## Procès-verbal

**Assemblée générale annuelle**  
**Mardi, le 12 juin 2012 à 19h00**  
Salle municipale, quartier McWatters

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2010-2011
4. Mot du président
5. Présentation des états financiers
  - 5a) point ajouté : Association forestière
6. Signalisation des chemins
7. Défibrillateur
8. Conteneurs à déchets
9. Pêche expérimentale
10. Projet minier Joanna

### Pause-café

11. Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature
12. Lettre au ministre
13. Épisode d'algues bleu-vert
14. Conseil de quartier
15. Relevé des installations septiques et des bandes riveraines
16. Varia :
  - Forage UQAT
  - Site Internet
  - Page Facebook
  - Internet haute-vitesse
  - Dossier à l'étude :
    1. Nombre et surface des bâtiments secondaires
    2. Sécurité sur le chemin Joannès-Vaudray
    3. Vidange des fosses septiques
    4. Plan directeur de l'eau
    5. Projet minier Joanna
    6. Coûts d'analyses des puits d'eau potable
17. Élections
18. Levée de l'assemblée

## **Présences :**

Janine Aubin	Marie-Hélène Lebreux
Marcel Aubin	Chantal Lessard
Louise Balaux	Céline Marcotte
Gilles Beaudoin	Yves Mercier
Christine Chamberland	Mario Morel
Daniel Chouinard	Denise Morin
Gilles Cloutier	Michel Plante
Michelle Dionne	Danielle Poirier
Karine Gauthier-Hélie	Maxime Roy
Gilles Gendron	Linda St-Louis
Céline Grenier	Alain Shick
Francine Lacasse	Donald Théberge
Karine Latour	Nicole Veilleux
Rodrigue Larouche	Chantal Vézina
Nicole Lemieux	Jean Lapointe

### **1. Ouverture de l'Assemblée**

La réunion débute à 19 h 15, proposée par Donald Théberge, secondée par Nicole Lemieux

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point « Association Forestière » est ajouté au point 5a). L'ordre du jour est adopté suite à cette modification sur la proposition de Rodrigue Larouche, secondé par Gilles Gendron

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2010-2011**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2010-2011 est adopté sur la proposition de Gilles Gendron, secondé par Linda St-Louis.

### **4. Mot du président**

Dans son allocution, Daniel Chouinard fait un hommage aux membres du conseil d'administration (CA) qui ne renouvelleront pas leur mandat. Il souhaite également la bienvenue aux membres de l'association et les remercie pour leur présence à l'assemblée.

### **5. Présentation des états financiers**

Gilles Beaudoin, trésorier, nous présente les états financiers de la dernière année et nous informe qu'en date de l'assemblée générale annuelle 2012, un nombre de 93 membres avait payé la cotisation annuelle sur 206 résidents.

Afin d'augmenter le nombre de cotisants, Rodrigue Larouche propose d'ajouter une liste des membres cotisants dans l'envoi de l'avis de convocation pour la prochaine assemblée générale annuelle. Les membres du CA analyseront cette proposition.

Sur la proposition de Nicole Veilleux, appuyée par Chantal Lessard, les états financiers sont adoptés.

## **5a) Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)**

Linda St-Louis, adjointe aux projets éducatifs et activités de l'AFAT, informe l'assemblée que le Centre éducatif forestier (CEF) du lac Joannès a changé de nom pour le *Parc Aventure Joannès* et elle en fait la présentation. L'AFAT conserve la même mission, mais le parc (appelé Arbre en arbre) est ajouté aux activités offertes à la population. Le parc sera ouvert de 9 h à 18 h tous les jours du 24 juin jusqu'à la fête du travail. Un investissement de 0,5 million a été fait par l'AFAT pour améliorer les infrastructures. Arbre en arbre sera prêt le 15 juin 2012. Cette activité est la seule en Abitibi et dans le Nord-Est ontarien. Les activités du centre qui étaient déjà offertes demeurent fonctionnelles et accessibles.

## **6. Signalisation des chemins**

Dans un souci de sécurité, une démarche avait été entamée afin de mieux signaler le nom des rues et d'installer des bornes avec le numéro du kilomètre, et ce, à partir de la Route 117. Entre-temps, un incendie s'étant déclaré dans une résidence du lac Vaudray et les pompiers étant arrivés sur les lieux dans un délai acceptable, démontrant ainsi que la signalisation était adéquate, il a été décidé d'abandonner cette démarche.

## **7. Défibrillateur**

Luc Tremblay de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue explique le fonctionnement du défibrillateur. Celui-ci souligne l'importance de signaler à l'Agence toute utilisation de l'appareil. Le coût du défibrillateur, estimé à 1 600 \$, a été assumé par l'Agence de la Santé.

Durant la période estivale, l'appareil sera entreposé dans un cabinet à l'abri des intempéries à l'intersection du chemin de l'Aventure et du chemin Joannès-Vaudray dans un cabinet construit par Joel Tardif et une lettre de remerciement lui a été adressée à cet effet. Durant la période hivernale, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, le défibrillateur sera entreposé à l'intérieur du CEF avec accès de l'extérieur. Aucun coût de chauffage ne sera chargé par l'AFAT à l'Association pour ce service.

Pour les intéressés, une formation pour utilisation de cet appareil sera offerte le 19 juin 2012 à 19 h au Parc Aventure Joannès. Quatre personnes qui ont déjà reçu cette formation ont donné leur nom pour être une personne-ressource en cas d'urgence, soit:

Mario Morel, demeurant au lac Vaudray;  
Marie-Hélène Lebreux, demeurant au lac Vaudray;  
Alain Shink, demeurant au lac Joannès;  
Daniel Chouinard, demeurant au lac Joannès.

Onze autres personnes sont intéressées à suivre cette formation soit :

Janine Aubin  
Marcel Aubin  
Gilles Cloutier  
Michelle Dionne  
Karine Gauthier Hélie  
Gilles Gendron

Céline Grenier  
Céline Marcotte  
Denise Morin  
Danielle Poirier  
Donald Théberge

## 8. Conteneurs à déchets

Marie-Josée Bart de la Ville de Rouyn-Noranda nous fait la présentation de la solution envisagée par la ville pour la collecte des ordures ménagères :

- Chaque résident posséderait un bac roulant bleu et vert individuel et aura la responsabilité de les apporter en bordure du chemin Joannès-Vaudray pour la collecte par l'entrepreneur responsable. Ces bacs peuvent être achetés à un coût de 135,67 \$ chez Sanitri et Boulon Abitibi;

Une résidente propose de garder la méthode des bacs collectifs en changeant leur format, tel que ceux utilisés dans le Nord avec des portes coulissantes.

Une discussion s'ensuit sur la proposition des bacs individuels ou le remplacement des conteneurs collectifs existants.

Suite à cette discussion, il est proposé par Nicole Veilleux, secondé par Christine Chamberland, que l'Association fasse des pressions auprès de la Ville de Rouyn-Noranda pour augmenter la fréquence des cueillettes ou la quantité de conteneurs communs et améliorer ainsi la propreté des lieux. Tous les membres présents sont en accord avec cette démarche et l'option proposée par la Ville de remplacer les bacs collectifs par des bacs individuels est rejetée à l'unanimité.

## 9. Pêche expérimentale

Louis Jourdain nous présente les résultats de la pêche réalisée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune aux lacs Joannès et Vaudray afin de connaître les espèces présentes dans ces lacs.

Lac	Dorés	Brochets	Poissons blancs	Autres
Joannès *	49 %	6 %	39 %	16 %
Vaudray	75 %	3 %	18 %	7 %

\* Ces résultats indiquent que le lac semble être surexploité par la pêche sportive.

Une mise à jour sera présentée l'an prochain par un biologiste du MRNF à la suite du suivi qui sera réalisé cet automne.

## 10. Projet minier Joanna

Gilles Cloutier présente les développements du projet Joanna et mentionne que les responsables du projet chez Mines Aurizon Ltée, aimeraient discuter avec les résidents qui pourraient éventuellement subir un impact par le développement de ce projet minier. Un comité de représentants de l'Association existait déjà pour nous représenter auprès de la minière, toutefois, cette structure n'étant plus adéquate suite au mutisme de la minière depuis la rencontre de février 2011. il est proposé par M Daniel Chouinard, secondé par Chantal Lessard, de procéder à la dissolution du comité Projet minier Joanna. Cette responsabilité de représentation se fera dorénavant par la participation aux rencontres du Conseil de quartier par le *comité de suivi Joanna*, en collaboration avec la Ville de Rouyn-Noranda.

## **11. Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature**

Daniel Chouinard présente les résultats de l'analyse de la qualité de l'eau de nos lacs. La conclusion est que la qualité de l'eau des lacs s'améliore à la suite des efforts effectués par nos riverains.

Un membre propose de faire une sensibilisation auprès des riverains sur le type de produits sans phosphate à utiliser. Le CA analysera cette proposition.

## **12. Lettre au ministre**

Une lettre avait été transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour préciser les raisons justifiant notre opposition à l'installation de rampes de mise à l'eau à nos lacs. Le MDDEP a émis des conditions tellement difficiles pour permettre cette mise à l'eau qu'il ne devrait pas en avoir à court terme sur nos lacs.

La Ville de Rouyn-Noranda a également émis un moratoire sur l'aménagement de rampes mises à l'eau. En effet, la Ville est à élaborer un projet-pilote pour l'ensemble de la région. Ce projet édictera les analyses et les études nécessaires qui devront être fournies dans la demande de projet d'aménagement.

## **13. Épisode d'algues bleu-vert**

Il y a eu présence d'algues bleu-vert au lac Vaudray à l'été 2011, mais aucune présence de toxines ne fut détectée dans les échantillons recueillis par le MDDEP.

Daniel Chouinard mentionne également qu'il a observé au mois de mai 2012, un épisode important d'algues bleu-vert au lac Joannès. La superficie de l'épisode s'étendait sur environ 10 mètres de largeur par 1 km de longueur (±).

## **14. Conseil de quartier**

Yves Mercier présente les dossiers sur lesquels il a travaillé avec le conseil. Ce conseil est là pour représenter les citoyens et recevoir les commentaires sur la gestion faite par la Ville.

## **15. Relevés des installations septiques et des bandes riveraines**

Des étudiants embauchés par la Ville de Rouyn-Noranda ont fait la tournée des propriétés à l'été 2011 afin d'évaluer la qualité des bandes riveraines et des installations septiques. Tous les riverains ont reçu de la part de la Ville, une évaluation sur la qualité de leurs bandes riveraines et de leurs installations septiques.

Pour les propriétaires qui possèdent des installations sanitaires non conformes et polluantes, la Ville s'assurera que des correctifs seront apportés afin de rendre leurs équipements conformes à la réglementation. Un suivi serré sera fait auprès des réfractaires. Une évaluation des bandes riveraines des lacs est disponible sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda à l'adresse Internet <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/programme-de-protection-des-lacs/> et se retrouve dans le document PDF intitulé « Relevé sanitaire des lacs Fortune, Savard, Vaudray et Joannès ».

## 16. Varia :

- Forage UQAT

Résultats très techniques sur l'analyse de l'eau démontrant que la qualité de l'eau souterraine des eskers est bonne.

- Site Internet

Le site demeure actif et le CA émettra des chroniques d'informations selon l'importance de la situation.

- Page Facebook

Christine Chamberland, responsable de ce site, invite les membres à transmettre des informations sur ce site.

- Internet haute-vitesse

Abicom est un nouveau fournisseur de service haute vitesse. Cablevision procède à une étude de marché pour l'implantation d'Internet haute vitesse par câble.

- Dossiers à l'étude :

1. Nombre et surface des bâtiments secondaires : l'Association analyse la possibilité de faire augmenter auprès de la Ville le nombre de bâtiments secondaires autorisé et/ou leurs superficies totales sur les terrains;
2. Sécurité sur les chemins Joannès-Vaudray : l'Association a identifié des secteurs dangereux sur le chemin Joannès-Vaudray et une demande a été faite à la Ville de Rouyn-Noranda pour la réfection du chemin. Cette demande a été refusée, cependant, le CA continuera à travailler ce dossier auprès des autorités;
3. Vidange des fosses septiques : on veut demander au conseil de quartier que la ville prenne en charge la vidange des fosses septiques.
4. Plan directeur de l'eau : dossier en continu, Louis Jourdain demeure responsable de ce dossier en compagnie de Daniel Chouinard;
5. Projet minier Joanna : dossier en suivi
6. Coûts d'analyses des puits d'eau potable : dans l'éventualité où le projet Joanna devait démarrer, l'Association recommande à tous les propriétaires possédant un puits (de surface ou artésien) de procéder à l'analyse complète de l'eau de leurs puits avant le début des opérations de la mine. Une demande globale auprès d'un laboratoire accrédité pourrait être mise en place par le CA.

## 17 Élections

Daniel Chouinard dissout le CA et un président d'élection, Gilles Cloutier et une secrétaire d'élections, Annick Gauthier sont nommés.

Les élections sont déclarées ouvertes et les personnes suivantes sont proposées :

Gilles Beaudoin, accepte;  
Daniel Chouinard, accepte;  
Karine Gauthier-Héту, accepte;  
Sylvie Labonté, absente mais intéressée à renouveler son mandat;  
Rodrigue Larouche, refuse;  
Chantal Lessard, refuse;  
Yves Mercier, accepte;  
Maxime Roy, accepte;  
Alain Shink, accepte;  
Nicole Veilleux, accepte;  
Chantal Vézina, absente mais est intéressée à être membre du CA.

Sur une proposition en bloc de Louise Balaux, secondé par Christine Chamberland, les administrateurs suivants sont reconduits :

Gilles Beaudoin  
Daniel Chouinard  
Karine Gauthier  
Sylvie Labonté  
Yves Mercier  
Maxime Roy  
Alain Shink  
Nicole Veilleux  
Chantal Vézina

Gilles Gendron propose la fermeture des élections, secondé par Céline Marcotte. À la suite du regroupement des membres du CA faisant suite aux élections, les postes de direction suivants ont été acceptés par :

- Daniel Chouinard, président;
- Yves Mercier, vice-président ;
- Gilles Beaudoin, trésorier;
- Sylvie Labonté, secrétaire.

## 18. Levée de l'Assemblée

L'assemblée se termine à 23 h 00

Nicole Veilleux  
Secrétaire d'assemblée  
Association des lacs Vaudray-Joannès inc.  
Le 15 juillet 2012